

AVENANT N° 3 REGLEMENTATION CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPERBIKE 2022

ARTICLE 28.13 – RÉSERVOIR DE CARBURANT

Le bouchon du réservoir de carburant doit être étanche et avoir un dispositif de fermeture à vis. Le réservoir de carburant doit être construit uniquement en alliage d'aluminium ou en acier **à l'exception des machines homologuées avec un réservoir en fibre de verre ou fibre de carbone**. Les mises à l'air doivent être munies de soupapes anti-retour et aboutir dans un récupérateur de 250cc.

[...]

ARTICLE 28.13.22 – MODULE DE GESTION DU MOTEUR ECU

- **Lors des deux premières épreuves du championnat, seuls les boîtiers d'origine sont acceptés.**
Pendant les essais qualificatifs et les courses, les connexions sans fil (wifi, bluetooth,...) des modules de gestion du moteur ECU (y compris via les modules CCU) doivent être désactivées. Cette disposition est applicable jusqu'à ce que les machines aient pu être passées au banc de puissance par les officiels de l'épreuve. Des contrôles peuvent être effectués à tout moment à la seule discrétion des officiels. En cas de violation de cette obligation, les pilotes sont susceptibles de se voir infliger une sanction pouvant aller jusqu'au déclassement.

Lors des vérifications techniques préliminaires, les pilotes doivent fournir le numéro de série du module de gestion ainsi que le mot de passe permettant d'accéder à ses données.

Les cartographies peuvent être utilisées lors des contrôles de puissance et doivent être toutes conformes au règlement notamment en termes de puissance.

- **A compter de la 3^{ème} épreuve, seuls les boîtiers GET ECU Honda, ECU Yamaha, ECU KTM sont autorisés.**
Ces **boîtiers derniers** doivent obligatoirement être associés au tableau de bord référence D30-EVO Dashboard **ou au tableau de bord d'origine**.

[...]

ARTICLE 29.6 – MODULE DE GESTION DU MOTEUR ECU

- **Lors des deux premières épreuves du championnat, seuls les boîtiers d'origine sont acceptés.**
Pendant les essais qualificatifs et les courses, les connexions sans fil (wifi, bluetooth,...) des modules de gestion du moteur ECU (y compris via les modules CCU) doivent être désactivées. Cette disposition est applicable jusqu'à ce que les machines aient pu être passées au banc de puissance par les officiels de l'épreuve. Des contrôles peuvent être effectués à tout moment à la seule discrétion des officiels. En cas de violation de cette obligation, les pilotes sont susceptibles de se voir infliger une sanction pouvant aller jusqu'au déclassement.

Lors des vérifications techniques préliminaires, les pilotes doivent fournir le numéro de série du module de gestion ainsi que le mot de passe permettant d'accéder à ses données.

Les cartographies peuvent être utilisées lors des contrôles de puissance et doivent être toutes conformes au règlement notamment en termes de puissance.

- **A compter de la 3^{ème} épreuve, seuls les boîtiers GET NSF 2502 R sont autorisés.**
Ces **boîtiers derniers** doivent obligatoirement être associés au tableau de bord référence D30-EVO Dashboard **ou au tableau de bord d'origine**.

Fait à Paris, le 21 mars 2022